

**SASU 2M CONSEIL**  
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 500 Euros  
Siège social 260 Av Célestin Bressier– 13290 Aix en Provence  
RCS AIX EN PROVENCE 801 983 339

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE  
DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 1<sup>er</sup> juillet à dix-huit heures,

Mme Véronique MILHAUD associé unique de la société 2M CONSEIL, société par actions simplifiées unipersonnelle au capital de 500 Euros, dont le siège social est : 260 Av Célestin Bressier– 13290 Aix en Provence, RCS Aix en Provence 801 983 339

A pris les décisions suivantes relatives à :

- Transformation de la société en société à responsabilité limitée à associé unique ;
- Adoption des statuts de la société sous sa nouvelle forme ;
- Désignation de la gérante ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'associé unique constate que toutes les conditions légales requises se trouvent remplies, décide de transformer la société " 2M CONSEIL " en société à responsabilité limitée à associé unique à compter de ce jour.

Cette transformation régulièrement effectuée n'entraînera pas la création d'une personne morale nouvelle.

**DEUXIEME RESOLUTION**

En conséquence du vote de la première résolution relative à la transformation en société à responsabilité limitée à associé unique, L'associé unique adopte article par article, puis dans son ensemble, le texte des statuts de la société sous sa nouvelle forme dont un exemplaire est annexé aux présentes.

**TROISIEME RESOLUTION**

L'associé unique décide de nommer Madame Véronique Milhaud en qualité de gérante de la société à responsabilité limitée à associé unique.

Madame Véronique Milhaud déclare accepter les fonctions de gérantes.

**QUATRIEME RESOLUTION**

Tous pouvoirs sont donnés à Madame Véronique Milhaud, à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Madame Véronique Milhaud

" Bon pour acceptation des fonctions de gérante "

*Bon pour acceptation des fonctions de gérante*  
